

Michèle DELAUNAY
Députée de la Gironde

Question d'actualité

Séance du 9 mars 2011

Mme Michèle Delaunay. « Madame la Ministre de l'économie et des finances, transparence, concurrence et contrôles ne suffisent pas : les Français souffrent. Ils sont à Bordeaux 25 % à vivre au-dessous du seuil de pauvreté et plus nombreux encore à ne pas y arriver.

Cette dame, après une vie de travail ne chauffe plus que sa cuisine et s'y cantonne. Ce salarié contraint de prendre son véhicule pour travailler ne remplit son réservoir que par petites quantités et s'interdit désormais le moindre déplacement de loisir.

L'énergie compte en effet pour beaucoup dans la dégradation du pouvoir d'achat : 20 % d'augmentation de l'électricité en cinq ans, bientôt 60 % pour le gaz et c'est aujourd'hui le prix de l'essence qui bondit.

Le prix du baril de pétrole est actuellement à 75 euros, ce qui correspond à un prix de 1,26 euro pour le litre de sans plomb, qui coûte en réalité 1,54 euro à la pompe. Cherchez l'erreur ! Il ne faut pas être grand mathématicien pour comprendre que l'écart entre prix à la pompe et prix réel provient de la spéculation.

Ce que nous vous demandons aujourd'hui, c'est de prendre des mesures pour mettre fin à ces mouvements spéculatifs qui se font sur le dos des ménages

Ce que nous vous demandons, c'est d'apporter une aide concrète à ceux qui n'ont d'autre choix que de prendre leur voiture, en modulant au moins temporairement les taxes prélevées par l'État qui comptent pour moitié du prix de l'essence, et en faisant appel aux bénéfices considérables des compagnies pétrolières qui sont largement en mesure de contribuer à ce que les Français ne voient pas jour après jour leur vie rétrécir. »

M. Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation. « Madame Delaunay, vous avez parfaitement raison, le pouvoir d'achat est une préoccupation du Gouvernement.

Le Gouvernement a une bonne raison d'agir sur l'énergie qui représente 7 % du budget des ménages quand on y inclut les carburants.

Christine Lagarde a parfaitement expliqué comment nous avons lancé les contrôles ce matin, car concurrence et transparence sont essentielles pour que le consommateur puisse acheter son essence là où c'est le moins cher. Il faut donc aller vers le site « prix-carburants. gouv. fr » et nous avons lancé les contrôles.

Par ailleurs, l'Observatoire des marges et des prix, jusqu'alors centré sur les produits alimentaires, va s'intéresser à la construction du prix des carburants, à l'écart qui existe entre les tarifs appliqués à la sortie de la raffinerie et ceux pratiqués à la pompe. Comme Christine Lagarde l'a indiqué, cela permettra de réunir les acteurs et de constater d'éventuels abus.

En ce qui concerne l'énergie, Éric Besson a annoncé des mesures concrètes – ce que vous demandez – que ce soit la prime de 250 euros au remplacement des chaudières ou la hausse de 20 % du rabais social pratiqué sur le gaz. Je vous rappelle que le tarif social a été inventé par ce Gouvernement, sous l'autorité du Premier Ministre, alors même qu'il n'existait pas dans notre pays.

Je pourrais multiplier les exemples, et citer l'éco-prêt à taux zéro. Cependant, il faut voir la réalité en face : l'évolution est structurelle, les consommateurs français doivent changer leurs habitudes. Il faut que nous les aidions à changer leurs habitudes. Il faut un langage de vérité ; les Français entendent de type de langage. »